

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27070**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion mention Management sectoriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Limoges	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Management Sectoriel parcours Management des entreprises de la santé et du social a pour vocation de former des **directeurs et cadres de direction de structures de service à la personne dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.**

L'objectif principal de ce Master est d'acquérir des compétences managériales appliquées aux spécificités des secteurs sanitaire, social et médico-social. Ce manager ainsi formé est de par sa polyvalence le garant du bon fonctionnement d'un établissement du secteur sanitaire, social et médico-social.

Ses principales activités s'articulent autour de :

- la mise en oeuvre du projet de l'établissement
- le pilotage administratif et financier
- la gestion des ressources humaines
- la mise en oeuvre et le suivi de la démarche qualité
- l'élaboration de la stratégie de communication
- la coordination de la logistique et de la maintenance.

Les compétences professionnelles acquises s'articulent autour de trois axes :

1 - un axe **comptable et financier** : le diplômé est en capacité d'élaborer, gérer un budget grâce à des connaissances et compétences en matière de contrôle de gestion. A partir des documents financiers et comptables, il est en mesure d'adapter les politiques de l'établissement et de prendre les décisions budgétaires et comptables nécessaires, grâce à sa capacité d'analyse et de mise en oeuvre de ces documents.

2 - un axe **managérial** avec les spécialités de la **gestion des ressources humaines** et de l'organisation propres au secteur de la santé : le diplômé est en capacité de manager des équipes en assurant la gestion de ressources humaines, en coordonnant les activités de ses équipes, en anticipant les évolutions en terme de gestion des emplois et des compétences. Il est capable de gérer les spécificités des personnel de santé.

3 - un axe **connaissance des caractéristiques propres à l'environnement de la santé** (économie de la santé, hygiène, sécurité, qualité, gestion des risques...) : le Master Management des Entreprises de la Santé et du Social a pour vocation de s'appuyer sur les spécificités du secteur sanitaire et social. Les compétences en matière d'organisation des structures, de gestion des processus qualité, d'approche des publics visés (gérontologie par exemple), de droit des usagers..., sont toutes liées au secteur défini. Le diplômé est un professionnel du secteur sanitaire et social dont il connaît les spécificités.

S'y ajoutent des compétences spécifiques avec l'acquisition d'une méthodologie permettant d'**évaluer le capital** des compétences des structures, de les **valoriser** et d'**augmenter la valeur perçue** par les clients, usagers et partenaires.

Les diplômés sont capables de :

- Concevoir et manager l'élaboration et la mise en place des cadres réglementaires propres aux établissements sociaux et médico-sociaux
- Maîtriser des outils de pilotage spécifiques, des systèmes comptables et des divers systèmes d'information et de veille
- Coordonner des activités des services, gérer des équipes
- Négocier avec les partenaires sociaux et les personnels de l'établissement
- Mettre en place des politiques de communication en interne comme en externe y compris sur des situations de crise
- Instaurer une démarche de développement durable
- Initier et piloter des démarches qualité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés travaillent dans les secteurs suivants :

- secteur santé, médico-social et social
- Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux

Les diplômés peuvent prétendre aux métiers suivants :

- postes d'encadrement et de direction dans les établissements de santé (cliniques, établissements de moyens et longs séjours, hôpitaux...)
- postes d'encadrement et de direction dans des établissements médico-sociaux (établissements d'hébergement pour personnes

âgées dépendantes - EHPAD, foyers logements...)

- postes d'encadrement et de direction dans des structures sociales (établissements et service d'aide par le travail - ESAT, centres communaux d'action sociale - CCAS, instituts médico-éducatifs - IME, foyers occupationnels...)

- postes de cadres dans des organismes de tutelle (Sécurité sociale, agences régionales de santé - ARS, services sociaux des départements et des communes...)

Il est important de préciser que le master apporte une aide à la préparation aux concours des trois fonctions publiques, et en particulier celui de la fonction publique hospitalière.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Décret n°2007-221 du Ministère de la santé et des solidarités

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation des connaissances portent sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.). Les modalités peuvent différer d'un enseignement à l'autre :

- contrôle continu : modalité privilégiée (la seule retenue pour l'évaluation du Master 2ème année) soit à travers des travaux écrits et des présentations à l'oral, soit à travers des mises en situation (études de cas, exercices...).

- examen final

- réalisation d'un mémoire de stage avec soutenance devant un jury d'enseignants et de professionnels de la structure d'accueil. Les crédits affectés à l'évaluation du stage ont un poids beaucoup plus important que les autres unités : le stage devient un élément fondamental de l'obtention du diplôme.

Le diplôme peut également être obtenu par unités capitalisables dont une partie peut être obtenue par Validation des Acquis Professionnels (VAP 1985) ou la totalité par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE 2002).

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

Le descriptif des composantes de la certification est réparti en unités d'enseignement. Il faut obtenir 60 crédits en master 1 et 60 crédits en master 2. Certaines unités d'enseignement sont optionnelles (OP) :

Année 1 :

UE 1 - Gestion des entreprises de services - 9 ECTS

- gestion et mise en oeuvre de projets (3 ECTS)

- gestion des ressources humaines (3 ECTS)

- anglais (3 ECTS)

UE 2 - Management de la qualité et assurance - 9 ECTS

- démarche qualité : mise en situation et évaluation (3 ECTS)

- management des systèmes d'information (3 ECTS)

- droit de la responsabilité et de l'assurance (3 ECTS)

UE 3 - Institutions et politiques de la santé, du social, du sport et des loisirs - 12 ECTS (4 matières au choix)

- problèmes sociaux et politiques sociales en Europe (3 ECTS)

- financement et gestion des établissements sanitaires et sociaux (3 ECTS)

- financement et gestion des établissements sanitaires et sociaux (remise à niveau) (3 ECTS)

- financement et gestion des associations (3 ECTS)

- gérontologie sociale et projet de vie (3 ECTS)

- collectivités territoriales, politiques, sanitaires et sociales (3 ECTS)

- gestion des personnels de santé (3 ECTS)

UE 4 - Connaissance de l'environnement des services (matières obligatoires) - 6 ECTS

- méthodes de recherche en gestion (3 ECTS)

- communication interne et externe (3 ECTS)

UE 4 - Connaissance de l'environnement des services (4 matières au choix) - 12 ECTS

- promotion, éducation pour la santé et vigilances (3 ECTS)

- économie et politiques de la santé et du social (3 ECTS)

- fiscalité des entreprises de service (3 ECTS)

- analyse des coûts et contrôles de gestion (3 ECTS)

- environnement et développement durable dans les entreprises de service dans le sport, la santé et le social (3 ECTS)

UE 5 - Stage (12 semaines minimum) - 12 ECTS

Année 2 :

UE 1 - Gestion des entreprises de service à la personne - 12 ECTS

- méthodologie du diagnostic des compétences

- contrôle de gestion et maîtrise des dépenses

- Hygiène et sécurité

UE 2 - Management et communication des entreprises de services à la personne - 12 ECTS

- gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des formations qualifiantes
 - relations publiques et communication de crise
 - outils de communication et internet
- UE 3 - Création de valeurs et développement des entreprises de service à la personne (4 matières au choix) - 12 ECTS
- satisfaction et création de valeurs
 - négociation et prise de décisions
 - méthodologie de la création d'entreprises de services à la personne (3 ECTS)
 - socio-économie de la santé et du vieillissement
 - socio-économie des activités physiques et sportives
 - langue vivante
- UE 4 - Gestion des entreprises de service à la personne (matière obligatoire) - 3 ECTS
- méthodes de recherche en gestion
- UE 4 - Gestion des entreprises de service à la personne (3 matières au choix) - 9 ECTS
- approfondissement des méthodes de recherche
 - gestion des risques et assurances
 - analyse financière
 - certification et accréditation des établissements de santé
 - éthique dans la santé, le social et les activités physiques et sportives
 - droit des usagers
- UE 5 - Stage dans une structure de service à la personne (16 semaines minimum) - 12 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 3 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2016 accordant l'université de Limoges n° 20161013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

L'IAE de Limoges est membre du réseau des IAE et certifié QUALICERT Formation-Recherche

Pour plus d'informations

Statistiques :

Informations consultables sur le site de l'Observatoire de l'Université de Limoges

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.unilim.fr>

<http://www.iae.unilim.fr>

Université de Limoges

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand

87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

3 rue François Mitterrand

87031 Limoges cedex 1

Historique de la certification :

Ancienne dénomination : mention **Sciences du management spécialité management des entreprises du secteur sanitaire et social - Fiche RNCP 19142**

Certification précédente : Sciences du Management spécialité Management des entreprises du secteur sanitaire et social